

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 119

Artikel: Scènes d'audience : on attend le général
Autor: Moinaux, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3 juillet, le vendredi : un grand vent et de la pluie ce jour-là.

Item un garçon meunier demeurant à la Rasse de Paumier, étant proche de la scie, porta sa main sur le bois, en voulant l'essuyer par dessus, sans prendre garde à lui. La scie lui accrocha sa manche de chemise, le garçon voulut vite ôter l'eau avec son autre main, mais la scie en descendant, lui coupe la main de part en part, le 4 juillet 1767. Il ne mourut pas ce jour-là, mais quelque temps après, à l'hôpital, comme il sera marqué plus en arrière.

Item le même fondeur de cloches a fondu encore cinq cloches le 14 juillet vers les deux heures du matin, dont une pour la porte du faubourg d'ici, une pour le cras de Delémont, une pour Vendelincourt, une pour une verrerie, et l'autre pour le val de Delémont — je crois que c'est pour Vicques.

Item celui qui a eu la main coupée à la Rasse de Fontenais a donc été porté à l'hôpital. Il est mort le 23 juillet 1767 sur le soir, pour avoir trop ri ; car son sang était arrêté, et Jollat « Crain paix » le fit rire. Son sang reprit sa course et il dut y passer : sans celàl était guéri : c'est à dire qu'il n'est pas toujours bon de rire.

Bonsoir, car il est tard.

Item la troisième fille de M. Voisard secrétaire au château est décédée à Grandfontaine le 21 juillet 1767 le mardi soir.

J'ai oublié de la marquer avant la main coupée, qui est seulement le 23.

Item Damm menuisier au château est décédé le 8 août 1767 le samedi vers deux heures de l'après midi.

Item M. L'hoste cabaretier, conseiller et receveur de ville, est décédé le 27 août, le jeudi, entre six et sept heures du matin.

Item un garçon serrurier est décédé à l'hôpital le 12 septembre, un samedi.

Item M. l'abbé Schuler est décédé le 15 septembre, le mardi matin,

Item le vieux Jean Boll est décédé le 19 octobre, lundi matin.

Item M. l'abbé Maitre, qui était chanoine de St-Michel est décédé le 23 octobre sur les neuf à dix heures du soir, le vendredi.

Item Fridelod tailleur d'habits, encore garçon, est décédé à l'hôpital à l'âge de 17 ans le 5 novembre, le jeudi matin.

Item la femme de feu Jecker meunier au faubourg dit avoir été volée le 5 novembre, le soir, d'une somme de cent quatre louis.

Item Ignace Tendon est décédé le 8 novembre le dimanche, sur le soir.

naissait plus le don de Dieu.

De douces larmes coulaient sur les joues d'Yvan.

Il comprenait que la souffrance peut devenir une prière plus efficace encore que celle des lèvres. Pourquoi redouter de souffrir, puisque les larmes acquièrent, pour là-haut, un accroissement de gloire ? Ne faut-il pas bénir, au contraire, ce qui nous prépare une divine récompense ! A quoi bon prendre trop grand souci des misérables choses passagères ?

Il demeurait toujours comme en extase, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel. Il balbutiait :

— O Vierge Marie, je ne veux pas seulement me résigner, mais je veux encore vous dire : Merci de la part qui m'est faite. Oui, il me sera doux de souffrir courageusement, et d'offrir à Dieu cette souffrance comme paiement de la dette de ceux qui vous oublient et qui me sont si chers.

Il remua doucement sa tête blonde, puis, avec une soumission touchante, avec une tendresse infinie dans la voix, Marie-Alice l'entendait murmurer doucement :

Item les quatre Corps de ville ont été assemblés le 13 novembre 1767, à l'égard d'Henri Joseph Coulon boulanger qui les avait fait venir chacun en leur corps, dans l'espoir d'obtenir de l'indulgence pour une injure qu'il avait faite à M. François conseiller au château, dans les circonstances suivantes : Un jour M. le conseiller François, qui était de petite taille et bossu, passait à la porte de Courtedoux. Coulon qui était là, dit qu'il voudrait voir un bougre de tailleur pour faire un habit à cet homme qui passe. L'assassin, le fils du gros voeble du château qui se trouvait là, et qui avait entendu ces paroles, alla les rapporter à M. François. Aussitôt celui-ci demanda une journée au château contre Coulon, pour avoir satisfaction de l'injure qui lui était faite. Voilà le sujet de l'Assemblée des quatre Corps de ville, parce que Coulon croyait que la police de la ville aurait pu faire assigner en ville, la journée qui était fixée au château. Mais il n'y eut pas moyen, et il fallut aller au château. Coulon fut condamné à tous les frais et dépens, à la réparation de l'offense, et à trois jours de prison dans la tour Réfousse.

Il y resta un jour, et le prince lui fit grâce pour le reste.

Item Jollat, celui qui tombait du mal caduc est décédé le 29 novembre le dimanche au soir.

Item Madame Schumacher est décédée le 9 décembre sur le soir. Elle avait été frappée du catarrhe sur la langue, et mourut le même jour.

Madame Mouchet est décédée le 17 décembre le jeudi matin.

Ma tante Clore, veuve de feu Nicol est décédée le 25 décembre vers minuit, le propre jour de Noel.

(A suivre.)

Scènes d'audience

On attend le général

L'ÉTERNEL souci des pères et mères sans fortune, c'est de marier leurs filles : il y a bien un moyen de tourner la difficulté, c'est de n'avoir que des fils, ceux-ci étant plus faciles à caser, mais c'est un autre genre de difficulté ; d'ailleurs comme les filles dotées sont en minorité, si les parents pauvres pouvaient, à volonté, choisir le sexe de leurs enfants, il se produirait bientôt, dans la reproduction humaine, un manque d'équilibre qui influerait fâcheusement sur les mœurs, dans les pays où la polyandrie n'est pas

— O Vierge Marie, tout ce qui plaira à Dieu, je l'accepte.

Un silence se fit.

Les pèlerins arrivaient en grande affluence, et tous regardaient, avec admiration, cette toucheante victime transfigurée par la joie du sacrifice.

Rien qu'à voir Yvan, on comprenait que, depuis la veille, un miracle s'était opéré en lui. N'est-ce pas un miracle de l'ordre supérieur que ce subit changement d'une âme, que cette divine lumière qui, soudainement, la pénètre ?

Il balbutia une dernière fois :

— Ah ! être bon, voilà désormais toute mon ambition !

Marie-Alice tressaillit en surprenant ces mots qui venaient de lui révéler le secret de son fils ; et, longtemps, elle le regarda avec envie. Comment elle, si amère, si sceptique, si incapable de pardon, avait-elle pu donner la vie à cet ange du ciel ?

Être bon ! cet ardent désir devait devenir la devise de toute cette vie de pauvre infirme. Yvan venait de trouver sa voie : Être bon !

Il tourna son pâle visage vers sa mère et cel-

admise, et augmenterait forcément le nombre des célibataires mâles. Or, ceci n'est pas, puisqu'on a remarqué de tout temps qu'il se marie juste autant de garçons que de filles, ces dernières, pour la plupart, sans dot ou à peu près.

Les riches héritières, elles, n'ont pas besoin d'être mises en évidence, on sait bien où les trouver ; les filles de petits bourgeois, c'est différent. M. E. Z., dans *Pot-Bouille*, nous a montré un malheureux chef de bureau, ou plutôt sa femme, donnant des soirées coûteuses, pour produire ses filles. C'est, en effet, le moyen d'exhiber avec leurs avantages physiques, leurs toilettes et leurs talents, les jeunes personnes qui n'ont guère plus que cela en mariage.

Malheureusement, outre les épouseurs sérieux, nous en avons de faux qui, après avoir laissé croire à leur situation de fortune, non contrôlée avant tout par les parents de la demoiselle, se font héberger par eux, en attendant la fin de prétendus obstacles ; c'est canaille, mais on est nourri. Questionnez M. Bésuchon sur le compte du jeune Alfred Bigaré, il ne vous tiendra pas un autre langage.

Rien de plus charmant, d'ailleurs, que les amours des deux jeunes êtres soi-disant destinés l'un à l'autre, se parlant à l'oreille, mordant ensemble au même gâteau, toujours sous les regards des parents attendris. Ça aurait fait un joli sujet de pendule ; mais cela n'a abouti qu'à faire un sujet de police correctionnelle.

M. Bésuchon accuse Bigaré d'être un simple escroc, qui n'a jamais songé à épouser sa fille : Bigaré, lui, prétend qu'il a été trompé par les parents de cette demoiselle, donnant des soirées et laissant croire ainsi à une fortune qu'ils n'ont pas. C'est au tribunal à démêler la vérité !

M. Bésuchon. — ... Laissez croire !... Est-ce que je vous ai dit un mot touchant ma position de fortune ?

Bigaré. — Non, mais quand on donne des soirées et même des bals....

M. Bésuchon. — Des bals, non : des soirées, avec une petite souterie au piano.

Bigaré. — C'est jouer sur les mots ; enfin vous invitez des jeunes gens dans le but de marier votre demoiselle.

M. Bésuchon. — Est-ce que je vous ai offert ma fille ?

Bigaré. — Offert, non ; mais ce que vous m'avez fait de cajoleries, vous et Mme Bésuchon...

M. Bésuchon. — Pas plus qu'aux autres.

Bigaré. — Je sais bien, vous en faisiez autant à tous les jeunes gens.

M. le président. — Parlez au tribunal.

le-ci tressaillit en le voyant inondé de larmes.

— Tu pleures, mon enfant ?

Il eut un sourire.

— Oui, je pleure ; mais ce sont de douces larmes. Je ferai mieux que d'avoir du bonheur ici-bas ; j'en donnerai.

Puis, il ajouta :

— Mère, il est inutile de rester plus longtemps devant la grotte ; mes jambes ne retrouveront pas la force ; et pourtant, je bénis la Vierge. Elle m'a obtenu de Dieu une grâce plus grande que celle de la santé.

Elle écoutait, étonnée, sans bien comprendre. Dans la grotte, les cierges rayonnaient, les bouquets de fleurs naturelles embaumait en mêlant leurs parfums de roses et de bruyères à l'odeur de la cire ; le Gave murmuraient doucement et, plus haut toujours, retentissaient les ardentes clamures : « Vierge Marie, guérissez nos malades ! »

Yvan joignit les mains et, durant un instant, s'unissant aux prières de la foule, il répétait :

— Guérissez-nos malades !

(La suite prochainement.)

Bigaré. — Bien, monsieur ; du resté, j'aurais dû me douter de quelque chose ; les soirées de M. Bésuchon montraient qu'on faisait plus qu'on ne pouvait. Ainsi, les gâteaux étaient toujours des petits rassis de la veille.

M. Bésuchon. — C'est faux !

Bigaré. — Oui, oui, de la veille et même de trois jours, parce que ça coûte moitié prix ; et des diners dont le Bordeaux avait l'air d'avoir été fait avec des artichaux.

M. Bésuchon. — Ça ne vous a pas empêché d'en boire pendant deux mois et de les manger, mes diners.

Bigaré. — Par politesse.

M. Bésuchon. — Et appétit.

M. Bigaré (au Tribunal). — Ainsi, messieurs, un jour, pour une de ses soirées. M^{me} Bésuchon, ne pouvant pas acheter des sandwichs, en a fait elle-même, avec du lapin.

M. le président. — Enfin, il paraît certain que vous n'avez jamais songé à épouser la fille du plaignant.

Bigaré. — Pardon, tant que j'ai cru qu'elle aurait une dot.

M. le président. — Vous-même avez fait croire à une position de fortune que vous n'avez pas.

Bigaré. — Je n'ai jamais parlé que d'espérances.

M. le président. — Toujours est-il que, voyant que vous ne pouviez pas continuer à vous faire nourrir plus longtemps, vous avez disparu tout à coup.

Bigaré. — A la suite de ce qu'on appelle un « comble », c'est vrai : M. Bésuchon parlait toujours de ses grandes relations, et un jour il annonce qu'il aura un général à sa soirée (c'est toutes ces choses-là qui me faisaient croire à un mariage sérieux). C'est bien ; le soir voilà tout le monde à qui il avait annoncé le général, qui, à chaque coup de sonnette, se tournait vers la porte, disant : « C'est le général ! » Enfin, à onze heures et demie, la bonne annonce : M. le général ! On se retourne vivement, grand silence ; le général entre, un grand vieux ayant au moins six pieds ; il s'empêtre dans une déchirure du tapis, s'allonge à plat ventre. On se précipite vers lui pour le relever, mais il se relève tout seul, furieux, jurant comme un charretier, en criant : « Qu'est-ce qui m'a... une baraque comme ça, où on invite un général pour qu'il se casse la queue en entrant ! Si jamais je remets les pieds ici... » Là-dessus, il s'en va. Vous voyez la figure des maîtres de la maison qui avaient annoncé leur ami le général... C'est après cela que je ne suis plus revenu.

Le Tribunal n'a pas trouvé dans la cause les éléments constitutifs de l'escroquerie, et il a renvoyé Bigaré des fins de la plainte.

Bigaré (se retirant). — C'est bien fait !

M. Bésuchon (le suivant). — Alors, il est juste que je vous aie hébergé pendant deux mois ? Je vous trouve joli.

Bigaré. — Vous n'êtes pas le seul. (*Ils sortent*).

JULES MOINAUX.

Un peu de statistique

Les lecteurs du « *Pays du dimanche* » apprendront avec plaisir l'augmentation périodique de la population du globe. A en croire le *Bulletin annuel de la société géographique impériale de Londres* que nous avons sous les yeux, il appert qu'il y a un quart de siècle, la population équivalait déjà à 1,391 millions d'individus ; il y a 20 ans, Levasseur en compait 1,439 millions et maintenant elle atteint le chiffre de 1,480 millions qui se répartissent ainsi : En Asie il y a 825 millions, en Europe

357 millions, en Afrique 163 millions, en Amérique 121 millions, dans les îles de l'Australie et de l'Océanie 13 millions. Comment ces chiffres sont-ils répartis sur les différents points du globe terrestre ?

Pour chaque mille habitants du globe il y a 538 asiatiques, 242 européens, 111 africains, 8 américains et 7 australiens. De tous ces chiffres il résulte que la moitié de la population de toute la terre vit en Asie, un quart seulement en Europe, une neuvième partie en Afrique et une douzième en Amérique.

Quant à la population de l'Australie elle équivaut presque à la population de Londres ou de Pétersbourg et Paris réunies. Sur chaque mille Carrée l'Europe compte 95 habitants ; l'Asie 48 ; l'Afrique 15 ; l'Amérique 8 ; l'Australie 4. Si l'on voulait partager la quantité d'acres de terre par le nombre d'individus, chaque habitant recevrait 23 acres. Pour le moment, ces chiffres sont satisfaisants, mais que nous promet la statistique pour l'avenir ? Elle dit que si l'augmentation de la population de notre globe croît dans une pareille proportion, chacun de nos descendants lointains n'aura plus qu'une acre de terrain.

Voici le petit calcul que la statistique nous résout :

En 1900 il y a	1,500 millions d'habitants
En 1950 il y aura	1,900
En 2000 il y aura	2,500
En 2050 il y aura	3,000

De cette manière la population du globe terrestre doublera dans 150 ans. Sans aller si loin, remarquons que des 1,500 millions qui habitent le sol terrestre il y a 371 millions d'Anglais et ce chiffre colossal d'hommes, jetés sur tous les coins du globe, dépendent des 37 millions, habitant la métropole lointaine !!!

Camille MEMBREZ.

Pèlerinages jubilaires à Rome

Voici la liste des prochains pèlerinages qui viendront à Rome, pour bénéficier du jubilé de l'année sainte :

17 avril. Reggio, Calabre, et diocèses suffrages, Bénévent et diocèses suffragans, diocèse de Saluzzo, diocèse de Bergame ; 18-20, autrichien de Laibach ; 18, français de Nantes ; 21, noblesse viennoise ; 22-23, diocèses des provinces de Campobasso, Foggia, Ascoli-Piceno, Calabre, Sicile et Sardaigne, Fiesole et Modigliana ; 24, belge de Bruxelles et Anvers, belge de Liège et Namur ; 25, belge national, diocèses de Florence et Pontremoli ; 26, Vienne (Autriche) ; 29, pèlerinages de l'empire allemand, de Lombardie, de Goritz ; 30, Arezzo, diocèse de l'Apulie et Basilicate, Lecce, Bari, Foggia, Patenza et Italie méridionale.

3 mai, Spalato ; 4, Nice ; 5, autrichien-polonois ; 6, hollandais ; 7, archidiocèse de Lucca, Alsace et Lorraine ; 13, archidiocèse de Pise, Volterra et Massa marittima ; de l'Emile et Romagne ; 14, Sienne, Colle, Montalcino, Montepulciano, Grasseto, Savone, Pitigliano, Chiusi et Pienza ; 15, Chièti et Vasto. Zeramo, Aquila, Penne ad Atri, Lanciano ed Ortona, Trivento ; 16, archidiocèse de Gênes ; colonie des tertiaristes ; 20, national français ; 21 et 22, pèlerinages de toutes les stations de l'Italie centrale et méridionale pour les petits groupes qui n'auront pu s'unir aux précédents pèlerinages ; français du nord. Cambrai.

1^{er} juin, Perugia ; 11, Alatri ; 12, diocèse d'Orvieto.

Les billets pour les réceptions et audiences du Saint-Père sont exclusivement délivrés par l'autorité vaticane (secrétairerie) et sont absolument gratuits.

Nous avertissons donc nos lecteurs, pèlerins ou autres, qui se rendent à Rome, de se méfier de toute offre qui leur serait faite de ces billets contre paiement ou compensation quelconque.

Ça et là

Enthusiasme britannique. — La joie des Anglais se traduit par des manifestations bizarres, notamment par des noms « historiques » donnés aux bébés venus au monde depuis les derniers succès.

Les registres baptismaux se couvrent de prénoms guerriers : White, Baden-Powell, Kitchener, Roberts, Buller, Dundonald. Tous les généraux et un grand nombre de colonels ont été mis à contribution.

L'autre jour, un papa, plus enthousiaste que les autres et partisan de l'impérialisme à outrance, est venu déclarer deux jumeaux sous les noms de Chamberlain et Cecil Rhodes.

D'autres parents préfèrent les noms de champs, de bataille, et font appeler leur rejetons : Rensberg, Glencoe, Dundee, Tugela, Paardeberg ou Elandslaagte.

Certains sont si sûrs d'avance du succès final, qu'ils n'ont pas hésité à baptiser leurs fils Blaemfontein et leurs filles Prétoria...

On ne dit pas si quelque mioche privilégié a reçu le prénom de Crocodile. On s'est battu par là, dans ces derniers temps.

* * *

On pavoise. — Un calculateur a cherché à savoir combien de drapeaux, de bannières, d'oriflammes, de bânerolles flotteraient sur l'Exposition.

Il est arrivé un chiffre approximatif de sept mille.

Les étrangers ne pourront pas nous accuser de mettre notre drapeau dans notre poche, et les visiteurs n'auront pas besoin de girouettes pour savoir d'où vient le vent.

* * *

L'amour du fonctionnarisme. — La préfecture de la Seine vient de publier le tableau des emplois vacants dans ses divers services et du nombre des candidats inscrits pour ces emplois.

Voici quelques chiffres instructifs :

Les aspirants cantonniers se présentent au nombre de 29,880, alors qu'on ne peut leur offrir que 537 emplois. Trente mille hommes se disputent cinq cents balais.

Passons aux institutrices : 1,407 femmes, munies de tous leurs diplômes, attendent la place qui les sauvera de la misère ; on ne peut en caser que 150.. 3,320 hommes veulent être commis de l'octroi ; on leur promet 180 postes. 2,400 désiraient la place au Mont-de-Piété ; il y a 7 places vacantes... Ces exemples pourraient être multipliés. Voici le résultat de l'addition : emplois disponibles dans une année, 1,557 ; candidats, 74,212.

Une remarque : Moins l'emploi sera pénible, plus les candidats sont nombreux : 6,430 gardiens valides solliciteront 20 logements de garçon de bureau, 9,155 guetteront 20 loges de concierge, tandis que 10 seulement voudront être commis à l'octroi — poste fatigant, — et 30 gardes des bois de Boulogne et de Vincennes — métier pénible, quelquefois dangereux.

Jamais, paraît-il, la disproportion entre l'offre et la demande des places n'avait été aussi forte que cette année.

* * *

Les fiacres électriques à New-York. — Le service de fiacres électriques fonctionne